CONTRE JOURNAL FINANCIER LA QUE 401

L'argent n'a pas d'odeur mais La Banque Postale ne vous laisse pas respirer (Anonymous)

Accord Cobas:

La douche froide!

Le 24 septembre dernier, dans le temple «gourouisé» du Siège de La Poste les disciples du sceau réunissaient les négociateurs pour coucher leurs paraphes au bas de l'accord. A l'ouest rien de nouveau ?

La Direction Générale, revencharde après la non signature de «son» pacte social qui était en réalité un plan social déguisé, a pris de court les signataires déclarés, dont nous ne faisions pas partie.

Pour SUD, les conditions de travail du conseiller bancaire ne se résume pas au doublement de la prime bancaire dans une même enveloppe financière. Les négociations ne doivent pas se limiter au montant d'une prime.

Retour sur un accord low cost

Les dirigeants de La Banque Postale, forts de leurs certitudes, résument un employé à une enveloppe de billets. Ils voulaient donc consigner dans un accord l'augmentation de la prime bancaire. **Une mesure, au demeurant, qui peut être prise par la Direction sans accord.** La hausse de cette part fixe sur l'ensemble de la Rémunération Variable Bancaire, si elle est appréciable, n'en n'est pas moins chiffrée à enveloppe constante. Cette dernière étant en baisse régulière ces dernières années. En clair, la rémunération globale des Conseillers Bancaires ne s'en verra pas augmentée. Ainsi LBP tente de faire signer un accord à moindre coût, sans débourser un seul euros de plus

que prévu dans les plans financiers... La RVB étant au départ, un véritable outil aux mains des managers, pour appâter mais aussi châtier les conseiller-es. Depuis, la méthode a évolué, pas sur le fond bien sûr, le benchmark est apparu et son insidieuse mise en concurrence! De là à dire que les négociations de cet accord n'étaient qu'une mascarade, il n'y a qu'un pas!

Quelques mesures... pour la photo!

La photo finish se voulait glorificatrice. En effet si les GESCLI se voient octroyer une prime légtitime de 1500€, en contrepartie LBP supprime régulièrement leurs postes, avec les "5 piliers", - 500 sur les 1400 en trois ans !

L'augmentation de la prime bancaire était déjà prévu dans l'accord 2011. Ce coup de pouce de 7% en 2014 avec effet rétroactif au 1er janvier ne remplacera pas les gains perdus (tripatouillage du point de la RVB) tout au long des quadrimestres depuis des années. Pour le reste c'est du saupoudrage, le tout toujours à coût zéro.

Des chantiers sans issue?

La Poste, forte de l'accord QVT signé en bonne et due forme, perpétue la méthode des chantiers de négociation en annexe de l'accord. Mais pour donner l'illusion d'aboutir, contrairement à l'accord QVT, les directeurs onent fixé les termes, d'ailleurs très alambiqués, d'un calendrier prévisionnel. Si 3 mois ne sont pas suffisants pour se mettre d'accord, un chapelet de mesures serait annoncé, avant l'halalie finale...





Fédération syndicale des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

Téléphone : 01 44 62 12 00 - Télécopie : 01 44 62 12 34

Site: www.sudptt.org - courriel: sudptt@sudptt.fr

Un texte révélateur...

Quelques articles qui valent leur pesant de langue de bois. **Article 4** : C'est la raison pour laquelle, elles (OS) conviennent de fixer le terme prévisionnel suivant aux dits chantiers :

- fin 2014 pour le chantier sur le management commercial
- fin 2014 pour le chantier sur les métiers, les parcours professionnels et le développement des compétences

Aujourd'hui de fait par la décision unilatérale de La Poste de suspendre l'accord, les chantiers ne restent que des promesses.

Ainsi La Poste ne se fixe aucune contrainte pour traiter la question délicate du management et de trouver des débuts de solutions à l'épineux problème des perspectives de carrières.

Une feuille de route aussi enigmatique pour des soidisants négociations démontre une énième fois le peu de considération portée par La Poste à son personnel.

Quant aux conditions de travail, elles sont réléguées dans un troisième chantier alors que le sujet est crucial dans le quotidien des Cobas.

Un article qui tient en deux lignes **Chapitre 6, art 2**: "Ces chantiers ont pour objectif d'aboutir à la conclusion d'accords. A défaut d'accord, le terme des chantiers est constaté par un relevé de décision unilatérale de La Poste".

Quel cynisme, assumé, les patrons trancheront et décideront unilatéralement de la fin de la partie de quille.

... d'une grosse manipulation!

Les dirigeants sont à la manoeuvre et ont trouvé une parade qui ne laisse pas de doute sur l'issue de ces chantiers si d'occasion certains avaient des véilléités revendicatives. En l'état cet accord «pisse froid» répond que très partiellement à une situation globale trés sérieusement dégradée et qui ne risque pas de s'améliorer dans les futurs mois.

Cet accord n'est que circonvolutions de communicants... échéances obligent.



Ce n'est pas cette histoire d'accord ou de pacte qui fera bouger les lignes... sans un rapport de force favorable.

Pour SUD les manœuvres autour de l'accord sont grossières. Réduire la

condition du métier de conseiller bancaire a une simple valeur marchande est inadmissible.

Faisons nous entendre et exigeons de véritables négociations!

Aujourd'hui, l'accord est suspendu et devient caduque.

SUD revendique une négociation globalisée sur la rémunération, sur le management commercial, sur les conditions de travail et sur les évolutions professionnelles.

SUD appelle à un mouvement de grève pendant les journées privilèges de novembre 2014.